

# RAFAEL NADAL

## INFORMATION À DESTINATION DE LA PRESSE

Manacor, le 25 Avril 2016

### CITATION EN DIFFAMATION CONTRE ROSELYNE BACHELOT

Par la présente note, je souhaite rendre publique la requête en diffamation à l'encontre de Madame Roselyne Bachelot déposée ce jour, le 25 avril 2016 auprès des Tribunaux de la ville de Paris (France). Cette citation fait suite aux propos tenus par Madame Bachelot au mois de mars dernier sur le plateau du Grand 8, programme de la chaîne de télévision française D8.

L'avocat en charge de la direction juridique de l'affaire est Maître Patrick Maisonneuve, Avocat au Barreau de Paris.

Par cet acte, je prétends non seulement défendre mon intégrité et mon image en tant que sportif mais aussi les valeurs que j'ai défendues tout au long de ma carrière. Je souhaite également éviter qu'une personne publique puisse lancer, par voie médiatique, des accusations injurieuses contre un athlète sans preuves ni fondements sans que cela reste impuni.

Je tiens d'ores et déjà à indiquer que les dommages et intérêts qui me seront alloués par le Tribunal seront intégralement reversés à une ONG ou une fondation en France.

D'autre part, je demande un respect maximum concernant la procédure judiciaire entamé, souhaitant prouver ma pleine confiance en la justice française.

Je remercie personnellement tous les médias qui, durant toute ma carrière, m'ont soutenu comme personne et comme sportif.

Je ne ferai aucune autre déclaration sur le sujet. Si nous considérons nécessaire de donner plus d'informations, le moment venu, veuillez contacter mon attaché de presse, Benito Pérez-Barbadillo (tel. (+33) (0)626 417 228 // email [bpb@b1pr.com](mailto:bpb@b1pr.com)).

Rafael Nadal